

UNIVERSITE ANGERS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ANGERS, session 2025

La présidente de l'université d'Angers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ANGERS, au titre de l'année 2025 :

Monsieur VERON Michel, attaché d'administration de l'état hors classe, président, Université d'Angers, Angers.

Madame ROUILLIER Marie-France, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur BLANCHARD Emmanuel, attaché d'administration de l'état, expert, Université Rennes 2, Rennes.

Madame FOUTEL-RICHARD Anne, ingénieure de recherche, experte, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

Monsieur ROUXEL François-Xavier, ingénieur d'études, expert, Université Rennes 2, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Angers, le 1^{er} septembre 2025

Françoise GROLLEAU
Présidente
de l'Université d'Angers